

Conseil d'établissement

ÉCOLE CAMILLE-LAURIN ET ANNEXE

Date : Le jeudi, 1^{er} décembre 2022
Heure : 17 h 45
Lieu : En ligne via teams

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée (Mme Rouleau)

Prise des présences et présentation des membres

Mme Arta Elezi (enseignante)
M. Christian Côté (enseignant)
Mme Vanessa Gallant (enseignante)
Mme Sandrine ThérrouxMorin (orthophoniste et secrétaire)
Mme Élane Rouleau (directrice)
Mme Nargish Yeasmin (intervenante socio-communautaire)
Mme Nathalie Desrochers (responsable du SdG)
Mme Hasna El Fessaoui (présidente)
Mme Joela Sacchi (parent)
Mme Sekhna Dooh (parent)
Mme Osiris Riol Gonzalez (vice-présidente)

2. Adoption de l'ordre du jour (Mme El Fessaoui)

- Mme Gallant propose l'adoption et Mme El Fessaoui appuie.

3. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2022 (Mme El Fessaoui)

- M. Côté propose et Mme Riol Gonzalez appuie.

4. Suivi concernant les clôtures et la démarche du conseil d'établissement (Mme El Fessaoui)

- La lettre a été envoyée au CSSDM au nom du conseil d'établissement. La réponse du CSSDM n'apporte pas d'éléments de résolution et mentionne que le dossier sera traité par la Ville de Montréal.
- Plusieurs accusés de réception ont été reçus. Mme Laurence Lavigne-Lalonde, mairesse de l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, a écrit qu'elle fera l'analyse de notre lettre, mais nous n'avons pas eu de réponse par la suite. Mme Mary Deros, conseillère municipale du district de Parc-Extension, soulèvera le point à la prochaine réunion et reviendra à Mme El Fessaoui par la suite.
- Les ressources matérielles du CSSDM sont à la recherche d'un moyen pour déneiger les clôtures actuelles dans le parc (ex. : souffleuse électrique, compagnie indépendante, etc.).
- Mme El Fessaoui propose de relancer les élus municipaux pour avoir une rencontre pour discuter du dossier des clôtures. M. Côté mentionne que les membres du CÉ pourraient demander de couvrir notre demande pendant le conseil municipal.
- Les membres du CÉ vont soumettre la question suivante au conseil municipal s'il ne reçoivent pas de réponse de Mary Deros, conseillère de la ville du district de Parc-

Extension, d'ici lundi 16h.

Considérant

- La délocalisation de l'école préscolaire Camille-Laurin Annexe (CSSDM) dans la cour de l'école Camille-Laurin;
- L'âge des élèves (4 à 5 ans) et la présence d'élèves à besoins particuliers nécessitant une sécurité accrue;
- La nécessité d'avoir un espace sécuritaire pour jouer, bouger, de façon ludique et pédagogique puisque les classes modulaires occupent l'espace habituelle;
- L'entente conclue entre la ville de Montréal et le CSSDM pour une utilisation exclusive du parc de Lestre durant les heures de fréquentation de l'école;
- La médiocrité des clôtures installées (clôtures d'évènement, attaches non solides qui nécessitent un ajustement de l'équipe-école et une vérification constante, déneigement difficile, etc.);
- Les 11 mois d'attente afin de trouver une solution raisonnable et adaptée pour que le parc devienne sécuritaire;
- Les 2 refus de la Ville de Montréal suite aux propositions de clôtures du CSSDM;

Quelles sont les solutions envisagées par la Ville de Montréal afin d'assurer la sécurité pour les 3 prochaines années des petits citoyens (élèves de Camille-Laurin, garderie, enfants du quartier, etc.) de Parc-Extension?

5. Consultation PTRDI (Mme Rouleau)

- Nous sommes combinés avec l'école Barthélémy-Vimont et d'autres établissements pour le nombre de locaux.
- Une baisse d'effectif est prévue jusqu'en 2026.
- Se référer au document de l'acte d'établissement.
- Les modulaires resteront en place jusqu'en 2025-2026.
- Mme Gallant a proposé la modification à apporter pour l'ordre d'enseignement. Notre école est décrite comme primaire, mais devrait être préscolaire.
- Le CÉ souhaite un accès sécuritaire au parc de Lestre (clôture) pour la durée des classes modulaires dans la cour d'école. M. Côté propose le commentaire.
- Un accusé réception de la consultation PTRDI sera jointe au procès verbal.
- Le CÉ confirme que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et il approuve l'acte d'établissement.
- Mme Riol Gonzalez propose l'acte d'établissement et Mme Elezi appuie.

6. Dossier où il est question d'approuver (Mme Rouleau)

6.1. Sorties

- Les classes de maternelle 5 ans et accueil assisteront à une pièce de théâtre le 20 décembre. Les classes d'accueil auront des activités privilégiées avant et après la pièce de théâtre.
- Mme Gallant annonce qu'il y aura un carnaval d'hiver en janvier.
- Aucune nouvelle sortie n'est à approuver.

6.2. Mesure 15331

- Mme El Fessaoui propose que le budget soit utilisé pour payer les dîners de certains enfants issus de familles dans le besoin et Mme Elezi appuie.

7. Dossiers où il est question d'informer (Mme Rouleau)

7.1. Projet éducatif de l'école

- Rencontre de l'équipe-école pour identifier les vulnérabilités et les forces des élèves et de l'équipe-école.
- L'équipe-école a ciblé l'élargissement du vocabulaire comme objectif pour le projet pédagogique.

7.2. Inscriptions à l'école

- Les réinscriptions sont en cours. Il faut se créer un compte Mozaïk pour réinscrire l'enfant. L'école enverra le document imprimé pour les familles n'ayant pas fait la réinscription en ligne.
- L'inscription des nouveaux élèves aura lieu au mois de janvier.

8. Varia

La présidente nomme que les parents se questionnent s'il y aura des activités de natation et de patinage cette année. Les enseignants répondent que la natation a lieu généralement en fin d'année. Mme Rouleau mentionne que l'activité de patinage dépend des choix des titulaires et de la disponibilité des arénas. Certaines classes peuvent vivre les projets, mais il n'y a pas assez de plages horaires disponibles pour que tous les groupes puissent vivre ces activités.

9. Période réservée au public

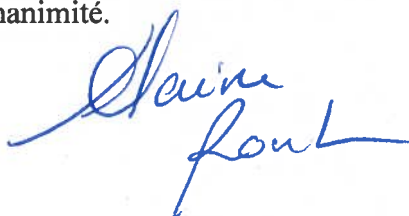
Aucun public n'est présent.

10. Tour de table des diverses instances représentées

- 10.1. Enseignants : une semaine d'activités de Noël est prévue pour les enfants. Les enfants et membres du personnel sont invités à s'habiller de façon thématique pour la semaine du 19 décembre. Une chasse aux lutins aura lieu dans l'école. Mme Rouleau ira lire des histoires dans les classes.
- 10.2. Service de garde : rien à signaler
- 10.3. Personnel professionnel : des ateliers parents-enfants sur le thème des jeux de table auront lieu dans les classes pour les élèves des classes de 4 ans et des classes d'accueil
- 10.4. Intervenante communautaire scolaire : on accueille beaucoup de nouveaux élèves à l'école. Mme Yeasmin a accompagné les parents pendant les rencontres de bulletins pour s'assurer de leur compréhension. Elle accompagne les enfants dans leur entrée à l'école. Elle achemine les dons (vêtements, thermos...) offerts par l'équipe-école aux parents dans le besoin.

11. Levée de l'Assemblée

À 19h16, Mme Desrochers propose la levée de l'assemblée secondée par Mme Gallant. C'est adopté à l'unanimité.



HASMA EL FESSAOUI



